

G

LA FRANC-MACONNERIE

ANDRE
ROBERT
FRANCO

LA FRANC-MACONNERIE DU GRAND ORIENT DE FRANCE

Caution des lois de la Franc-Macconnerie

**LE GRAND ORIENT
DE FRANCE**

16, rue Cadet — PARIS (9^e)

SEPTEMBRE 1955

LA FRANC-MAÇONNERIE

DU GRAND ORIENT DE FRANCE



« Il y a bien peu d'idéal dans le monde,
mais c'est par ce peu que le monde vit. »

Ernest RENAN.

Ce qu'on dit sur la Franc-Maçonnerie

Lecteur inconnu épris du désir de « savoir » et qui allez parcourir ces quelques lignes traitant de la Franc-Maçonnerie, vous avez certainement lu ou entendu des propos fort contradictoires sur cette Institution.

D'aucuns traitent la Franc-Maçonnerie de secte secrète, voire occulte, qui utiliserait des rites terribles, et se livrerait à des pratiques ressortissant à la magie. Les Francs-Maçons seraient des « suppôts de Satan », blasphémateurs, injuriant Dieu et crachant sur le crucifix; d'autres proclament que nous sommes des intrigants, habiles à s'emparer des meilleures places et des meilleures affaires.

Par contre, certains thuriféraires exaltent au-delà de toute mesure le pouvoir bénéfique d'une institution sans laquelle, selon eux, la Terre ne saurait tourner.

Toutes ces appréciations sont le reflet de préjugés et d'erreurs sans fondement propagés par des personnes mal informées ou par d'anciens Francs-Maçons ayant quitté l'Ordre, soit par déception, soit par exclusion en raison de leur indignité.

Nous nous proposons, — puisque vous voulez bien vous intéresser à nous, — de vous faire connaître, en toute objectivité, ce que nous sommes.

Les origines de la Franc-Maçonnerie

Les origines de la Franc-Maçonnerie ont donné lieu à des controverses variées et très souvent fantaisistes. On a voulu voir dans les anciennes sociétés initiatiques, plus ou moins secrètes de l'antiquité, des anticipations maçonniques. En fait, de tout temps, des hommes plus évolués que la masse de leurs contemporains ont, par l'observation, par la réflexion intérieure, par la méditation, par des rudiments d'observation méthodique, tenté de comprendre ou d'expliquer le sens de l'Univers, de la Vie, des rapports avec leurs semblables, de l'évolution humaine en général. Ces travaux de l'esprit, accessibles à certains « initiés », postulaient le secret et le silence. D'aucuns, — comme encore de nos jours, — font appel à une Volonté supérieure révélée; d'autres s'orientent vers la connaissance scientifique et rationnelle; d'autres encore se réclament d'un mysticisme transplanaétaire. Toutes les tendances sont assurément admissibles devant la diversité des cerveaux et des cœurs.

Mais il est sans doute plus exact historiquement de rattacher la Franc-Maçonnerie aux corporations de maçons spécialistes, bâtisseurs de palais, de temples, de cathédrales, ou plus généralement de constructions nécessitant des connaissances étendues de l'art de bâtir.

Peu à peu, surtout à partir du début du 18^e siècle, les Loges opératives admirent dans leur sein des hommes distingués épris de connaissance : ce furent des « Maçons libres, acceptés » dans les Loges. L'objet des travaux ne fut plus exclusivement d'ordre corporatif et s'orienta vers la recherche des moyens de construire symboliquement un « Temple idéal » de l'humanité, où règneraient « Force, Sagesse et Beauté ». On ne cherchait plus les meilleurs procédés de construction et d'appareillage des pierres, mais les voies par lesquelles les hommes pourraient harmonieusement s'assembler, avec leurs diverses tendances, pour constituer une « humanité meilleure et plus éclairée ». Il n'est pas douteux que la foi ardente et l'élévation de pensée que les Francs-Maçons constructeurs traduisaient dans la pierre des édifices qu'ils bâtissaient, ont marqué d'une forte empreinte les Loges philosophiques se substituant peu à peu aux Loges opératives.

La Franc-Maçonnerie moderne est née en Angleterre, le 24 juin 1717, de la transformation définitive de la Maçonnerie opérative en Maçonnerie philosophique. Elle a rapidement

essaimé à travers le Monde et constitue, en fait, une Alliance Universelle.

Les Constitutions d'Anderson (Londres - 1723), codifiant les « Anciens devoirs » maçonniques, la définissent comme un « *Centre de l'Union* » entre des Personnes de haute valeur morale, « hommes de bien et loyaux, hommes d'honneur et de probité », *quelles que soient les dénominations et croyances qui peuvent les distinguer.*

Ce caractère universel de la Franc-Maçonnerie lui valut l'adhésion des esprits les plus distingués, dans divers pays : Goethe, Lessing, Mozart furent Francs-Maçons.

Le Grand Orient de France

En France, succédant aux anciennes Loges isolées du Royaume, une Grande Loge de France réunit, en 1736, des nobles, des clercs et des écrivains d'origine bourgeoise, sous le signe de l'*égalité maçonnique*, alors que l'état social du Pays était divisé en trois Ordres.

Les membres de cette Grande Loge avaient connu l'évolution constitutionnelle de la Monarchie britannique. Ils admiraient les nouvelles encyclopédies anglaises et la faveur dont jouissaient, auprès des élites, les hommes de science et les techniciens. Certains même avaient été « initiés » en Angleterre, à la Maçonnerie moderne, comme Montesquieu, lors de son séjour chez lord Chesterfield.

En 1766, la Grande Loge de France réalisa son indépendance territoriale et son autonomie. Elle se transforma le 5 mars 1773 en Grande Loge Nationale de France et prit, le 26 juin 1773, le titre de Grand Orient de France. Le Grand Orient est encore la principale Obédience maçonnique française.

Dès le début, la Papauté excommunia la Franc-Maçonnerie qui osait mettre toutes les religions sur le même pied d'égalité. Néanmoins, le clergé français, alors gallican, compta de nombreux membres, tant réguliers que séculiers, dans les Loges maçonniques.

La Royauté absolue, tout en tracassant par sa police les Francs-Maçons, a préféré toutefois s'en faire des alliés pour s'opposer aux empiètements temporels de Rome. De grands seigneurs et même des princes de sang royal furent Grands Maîtres de l'Ordre.

Mais, grâce aux contacts entre hommes les plus divers, tous empreints de l'idéal andersonien d'universalisme, de

tolérance et de fraternité, le plus large libéralisme n'a cessé de se cultiver dans les Loges.

On a pu dire que, dans une large mesure, la Franc-Maçonnerie a été l'inspiratrice des idées qui devaient aboutir à la Révolution de 1789 et à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Le Grand Orient de France, né au moment de la Révolution industrielle, au début de l'essor du machinisme, fut naturellement, au 18^e siècle, le messenger à travers le pays de la prise de conscience par la bourgeoisie de ses droits, résultant de sa promotion économique. C'est la période « philosophique » de l'histoire du Grand Orient dont l'œuvre capitale a été l'aide apportée à la publication de l'Encyclopédie des Arts, des Lettres et des Métiers, qui prépara idéologiquement la Révolution contre l'ordre économique, social, politique et religieux de l'ancien régime.

Au 19^e siècle, au moment de la période progressive du grand capitalisme privé, le Grand Orient de France fut, dans son ensemble, animé d'un esprit libéral et laïque, appuyant les efforts politiques de la moyenne bourgeoisie où il se recrutait surtout. Ses plus grands titres de gloire sont d'avoir contribué à installer en France l'enseignement obligatoire et l'école publique laïque, ainsi que diverses lois sociales protégeant les travailleurs.

Au 20^e siècle, le Grand Orient est de plus en plus ouvert aux professions libérales, aux fonctionnaires, aux travailleurs intellectuels et manuels de l'industrie et du commerce, aux hommes de science et de technique. La majorité de ses membres ont évolué vers des préoccupations démocratiques et sociales, vers la limitation du temps de travail, la distribution équitable des richesses et la fin du « colonialisme ». Le Grand Orient a affirmé publiquement sa volonté de paix entre les Peuples. Il a étudié et étudie chaque jour les réformes les plus hardies devant les perspectives que les découvertes modernes ouvrent à l'humanité.



Les personnalités les plus célèbres des Arts, des Sciences, des Lettres, du Monde politique, de l'Armée, ont tenu, sous les régimes les plus divers, à honneur d'être « initiés » au Grand Orient de France et grâce à cette initiation, dont nous exposerons plus loin le contenu et la valeur, d'apporter leur pierre à l'édifice lentement et parfois douloureusement élaboré d'une Société plus harmonieuse et plus juste.

Savez-vous que la plupart des voies publiques de Paris,

la plupart des lycées, portent le nom de Francs-Maçons? Vous ignoriez peut-être que Chaptal, Condorcet, Gambetta, La Fayette, Lakanal, Jules Ferry, Voltaire, appartenaient au Grand Orient de France? Que de belles percées et tous les boulevards extérieurs de Paris auréolent la Capitale de gloires nationales maçonniques, comme : l'Amiral Bruix, Brune, Junot, le Général Foy, Kellermann, Lannes, La Tour-Maubourg, Le Febvre, Mac Donald, Masséna, Molitor, Moncey, Montmorency, Ney, Sérurier, Soult? Que des squares ou places sont dédiés aux Francs-Maçons Emile Chautemps, Laborde, Monge, Montholon? Que des avenues ou des boulevards évoquent les Maçons Paul Doumer, Félix Faure, Raspail? Que des artistes ou écrivains ayant appartenu au Grand Orient de France ont donné leur nom aux rues ou places Boïeldieu, Chamfort, David d'Angers, Florian, Greuze, Houdon, Legouvé, Meyerbeer, Spontini, Stendhal? Que des voies animées ou discrètes rappellent les Frères Berryer, Cambacérès, Cassini, Choiseul, De Sèze, Lacépède, Laplace, Las Cases, Lauriston, Montgolfier, Portalis, Schoelcher, Taitbout, Talleyrand, l'Amiral Villaret de Joyeuse? Que la plupart des banlieues ouvrières de Paris ont honoré la mémoire des Francs-Maçons républicains qui se sont préoccupés de briser les chaînes d'oppression et d'améliorer la condition humaine, comme : Maurice Berteaux, Frédéric Brunet, J.-B. Clément, Jean Macé, Benoît Malon, Félix Pyat, Gustave Rouanet, Marcel Sembat, René Viviani? Que des rues « baptisées » à la Libération ont été dédiées à plusieurs de ceux qui, parmi les milliers de Francs-Maçons tombés silencieusement de 1940 à 1945 dans les combats de la Résistance de France et d'Outre-Mer ou dans les bagnes hitlériens, affirmèrent devant les tyrannies les droits de l'homme et de l'humanité, tels Pierre Brossolette, Chambonnet à Lyon, Jean Goubert à Cherbourg, Jean Zay à Orléans, etc... ?

Tous ceux-là étaient des Francs-Maçons « initiés » au Grand Orient de France.

Le moment est venu d'exposer ce que comporte ce terme « d'initié » qui, exploité par nos adversaires, effraie parfois ceux qui hésitent à venir participer à l'héritage de tous ces Maçons disparus.

La Franc-Maçonnerie, société initiatique

Initiation vient de « initium », qui veut dire commencement. S'initier à une chose, c'est commencer de la connaître, et ce début de connaissance doit servir de base à un essor

psychique nouveau. Celui qui désire devenir Franc-Maçon doit *vouloir* supprimer en lui l'homme antérieur et être un homme nouveau. Il doit vouloir s'affranchir de ses imperfections d'homme commun. Il doit se vouloir plus pur.

L'entrée dans la Franc-Maçonnerie est, symboliquement, une mort et une résurrection. Dans l'initié meurt l'homme de boue qui englué l'homme spirituel, à son tour sublimé par l'homme de lumière.

L'initiation maçonnique consacre le renoncement au mal et la vocation au bien.

Elle est entourée d'épreuves mentales allégoriques qui n'ont rien à voir avec ce que des légendes puérides ont répandu. Le cérémonial solennel de l'initiation, — qui différencie nettement la Franc-Maçonnerie de sociétés ordinaires et que nous tenons à conserver précieusement, — tend à faire dépouiller l'homme « profane » de ses passions matérielles, de ses préjugés, de ses erreurs.

A cet effet, la Franc-Maçonnerie use de *symboles* et de *rites*, dont on a voulu ridiculiser le sens et la portée.

Nos symboles, inspirés, pour la plupart, des outils de travail des premiers Francs-Maçons constructeurs, ont pour effet de substituer l'image à l'idée, afin que cette image impose automatiquement l'idée. L'idée domine le symbole, comme l'esprit domine le corps. Incarnée dans le symbole, l'idée s'impose à notre sentiment. Par le symbole, elle imprègne la totalité de notre substance et déclanche la volonté d'agir. N'est-ce pas autour du symbole ou du drapeau menacé que le soldat s'identifie le plus sûrement à la patrie et se sacrifie pour elle?

Il existe aussi en Maçonnerie des symboles d'inspiration chrétienne, légués par les premiers Francs-Maçons qui pratiquaient la religion chrétienne. Il ne faut pas oublier qu'au début du 18^e siècle, la Franc-Maçonnerie philosophique naquit de pasteurs protestants, nourris de la Bible, et qui, naturellement, coulèrent leurs idées et sentiments dans des moules hébraïques.

Dans notre pays, où personne n'admettrait que fut amputée la liberté de pensée et de conscience, le Grand Orient de France laisse à ses membres la possibilité d'interpréter très largement, à leur guise, les symboles qui, primitivement, suggéraient une condition limitative.

Le symbolisme maçonnique du Grand Orient de France ne peut qu'aider l'esprit, — même le plus rationaliste, — à

la recherche de la Vérité. Il n'impose aucune soumission à des dogmes ou à un conformisme religieux.

Quant aux rites, ils constituent l'ordonnance des cérémonies. Le rite met en vedette, le plus souvent sous une forme symbolique, l'essence psychique maçonnique de ces cérémonies.

Sur un fond commun à toutes les Obédiences, qui fait de la Franc-Maçonnerie une institution universelle, se sont différenciées des variantes imposées par les particularités de l'histoire et de la mentalité de chaque pays. De ces rites adaptés les principaux portent le nom de leur pays d'origine (rite écossais, rite d'York, rite de Misraïm, etc...). Mais d'autres s'égrènent autour d'eux, en s'adaptant aux divers terrains nationaux et au siècle. L'Eglise elle-même ne chante-t-elle pas maintenant certaines messes de mariage ou d'enterrement en français ?

Le Grand Orient de France, historiquement Fédération de Rites, assemble des Loges dont chacune travaille au rite de son choix. La majorité des Loges travaille au « rite français ».

L'observation exacte du Rituel assure à la fois la bonne marche et la noblesse des travaux.

La Constitution actuelle du Grand Orient de France

En 1849, une disposition avait été introduite dans la Constitution du Grand Orient de France, exigeant de ses adeptes « la croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme ». Cette exigence apparut à beaucoup de Maçons comme une atteinte à la liberté de conscience. Des divergences, aggravées par la montée des idées rationalistes ou positivistes qui naissaient avec le développement de la science et de l'industrie, se faisaient jour dans les Loges du Grand Orient de France et risquaient de compromettre l'harmonie fraternelle.

Tout en conservant ses formes symboliques traditionnelles et sa valeur initiatique, — peut-être exhaussée précisément par l'absence de tout dogme imposé, — le Grand Orient de France, sur la proposition du Grand Maître Desmons, qui était pasteur protestant, adopta en 1877 la Constitution imprégnée du plus large esprit de tolérance et qui le régit encore de nos jours.

L'exposé des motifs ayant abouti à cette modification a conservé toute sa valeur :

« Laissons aux théologiens le soin de discuter les dogmes.
» Laissons aux Eglises autoritaires le soin de formuler leurs
» syllabus. Mais que la Maçonnerie reste ce qu'elle doit être,
» c'est-à-dire une *institution ouverte à tous les progrès, à*
» *toutes les idées morales et élevées, à toutes les aspirations*
» *larges et libérales.* Qu'elle ne descende jamais dans l'arène
» brûlante des discussions théologiques, qui n'ont jamais
» amené que des troubles et des persécutions. Qu'elle se
» garde de vouloir être une Eglise, un Concile, un Synode !
» Car toutes les Eglises, tous les Conciles, tous les Synodes
» ont été violents et persécuteurs, et cela, pour avoir toujours
» voulu prendre pour base le dogme qui, de sa nature, est
» essentiellement inquisiteur et intolérant. Que la Maçonnerie
» plane donc majestueusement au-dessus de toutes ces
» questions d'églises ou de sectes ; qu'elle domine de toute
» sa hauteur toutes leurs discussions ; qu'elle reste le vaste
» abri toujours ouvert à tous les esprits généreux et vaillants,
» à tous les chercheurs consciencieux et désintéressés de la
» vérité, à toutes les victimes enfin du despotisme et de l'intolérance. »

Ces considérations amenèrent l'Assemblée Générale du Grand Orient de France de 1877 aux principes énoncés dans l'Article premier, fondamental, de sa Constitution :

« La Franc-Maçonnerie, institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, a pour objet
» la recherche de la vérité, l'étude de la morale et la pratique
» de la solidarité ; elle travaille à l'amélioration matérielle
» et morale, au perfectionnement intellectuel et social de
» l'humanité.

» Elle a pour principes la tolérance mutuelle, le respect
» des autres et de soi-même, la liberté absolue de conscience.

» Considérant les conceptions métaphysiques comme
» étant du domaine exclusif de l'appréciation individuelle de
» ses membres, elle se refuse à toute affirmation dogmatique.

» Elle a pour devise : *Liberté, Egalité, Fraternité.* »

Ainsi, le Grand Orient de France a pour caractéristiques intangibles d'être une institution :

— *Philanthropique*, c'est-à-dire « qui aime l'humanité » ;

— *Philosophique*, c'est-à-dire « qui aime la sagesse » ;

— *Progressive*, c'est-à-dire « qui ne se confine pas dans le passé » ;

— *Tolérante*, c'est-à-dire respectueuse de toutes les opinions, sincères et libres;

— *Adogmatique*, c'est-à-dire que si le Grand Orient de France se refuse à toute affirmation dogmatique, ce n'est nullement pour limiter la liberté de pensée et de conscience de ses membres; c'est, au contraire, pour *garantir cette liberté* et leur permettre, en particulier, de croire à des dogmes si cela leur plaît ou de ne croire à aucun dogme s'ils le préfèrent.

Maillon de la chaîne d'union maçonnique universelle, le Grand Orient de France a ainsi sa physionomie propre le distinguant des Maçonneries qui continuent d'exiger de leurs adeptes, pour être reçus dans l'Ordre, comme condition première, essentielle et n'admettant aucun accommodement, « *la croyance en l'Être suprême* ».

Le Grand Orient de France peut admettre dans son sein des hommes libres, pratiquant une religion ou n'en pratiquant aucune, de tendances matérialistes ou spiritualistes, appartenant à des partis politiques opposés, pourvu qu'ils aient fait preuve des *qualités morales* sans lesquelles il est vain de vouloir poursuivre un apostolat d'amour et de fraternité.

Si des exclusives existent, elles ne peuvent venir de nous, et le Grand Orient de France se diminuerait en imitant ceux qui le frappent d'excommunication. Il ouvre, quant à lui, largement ses portes à tous les Francs-Maçons du Monde et les accueille comme des frères communiant dans le même idéal de perfection.

Le travail maçonnique

La Franc-Maçonnerie ne donne ni consigne pour l'action, ni directive politique et n'impose aucune façon de voir.

N'exigeant de ses adhérents aucun dogme ni aucune loi, la Franc-Maçonnerie ne demande que la bonne volonté et le travail dans la libre recherche de la Vérité.

Cette Vérité consiste certes dans la découverte du Vrai parmi la complexité des apparences. Elle est variable suivant les circonstances et les données objectives d'un problème déterminé, d'ordre économique ou social par exemple.

Mais la Vérité que recherche le Maçon est aussi le symbole de l'Amour et de la Perfection.

D'où la valeur des travaux effectués dans les Loges. Ceux-ci sont *toujours* en avance sur les réalisations traduites, souvent longtemps après, par les lois civiles. Ils sont imprégnés de cet esprit maçonnique qui ne s'acquiert que dans la sérénité initiatique et la connaissance de soi-même.

Le Maçon sait, en effet, que l'amour de tous est la base nécessaire d'une société heureuse, d'une humanité qui connaisse la douceur de vivre.

Aussi les questions renvoyées chaque année à l'étude des Loges par le Convent, c'est-à-dire par l'Assemblée Générale du Grand Orient de France composée de délégués des Loges, siégeant traditionnellement à l'équinoxe de Septembre, sont-elles étudiées avec le souci d'apporter sur cette Terre un peu plus de bonté, un peu plus de justice, un peu plus d'amour fraternel.

Chacune de ces questions fait l'objet, dans chaque Loge, de travaux critiques, de conférences, de discussions instructives. Des Commissions du Convent désignent les rapporteurs qui prennent connaissance des travaux des Ateliers et les résument ensuite à la tribune.

Les travaux du Convent font, à leur tour, l'objet d'un compte rendu verbal à chaque Loge par son délégué et d'un compte rendu imprimé qui est envoyé à toutes les Loges.

Par cette méthode, l'Assemblée Générale condense, en quelque sorte, les travaux du Grand Orient de France tout entier; par elle aussi, tous les Maçons sont mis au courant des études poursuivies dans toutes les Loges.

Mais, en dehors des questions mises à l'ordre du jour par les décisions du Convent, chaque Loge reste, bien entendu, maîtresse d'étudier les problèmes d'ordre philosophique, moral, social ou historique qu'il lui convient d'aborder. En fait, la plupart des Loges usent très largement de ce droit d'initiative. Les travaux qu'elles élaborent ainsi sont très souvent soumis à l'Assemblée Générale. Les Loges se les communiquent aussi entre elles, par voie de circulaires ou de brochures, ou par l'organisation de réunions collectives.

Les discussions que soulèvent ces problèmes restent toujours courtoises et amicales, la tolérance étant la première règle de la Franc-Maçonnerie, et les formes rituelles du travail en Loge habituant les Francs-Maçons à oublier, dans leurs Tenues, les différences d'origine ou de conditions qui peuvent exister entre eux.

C'est ainsi que des hommes appartenant aux écoles philosophiques ou politiques les plus diverses peuvent recher-

cher ensemble, sans bruit et sans vaines agitations, la solution des problèmes qui intéressent la prospérité de la Nation et le progrès de l'Humanité.

Voici brièvement et à titre d'exemples, les questions qui, depuis plus d'un demi-siècle, ont été le plus longuement et le plus attentivement examinées.

Dans l'ordre philosophique et moral

- Etude des principaux systèmes philosophiques.
- Etude de la morale en dehors de tout dogme religieux.
- Rédaction d'un complément à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (Convent 1922).
- Des moyens à employer pour le maintien et la défense de l'esprit laïque contre l'esprit dogmatique et dominateur d'inspiration politique, sociale ou confessionnelle.
- La morale professionnelle (Convent 1919).
- Des droits respectifs de l'Etat, du père de famille et de l'enfant en matière d'éducation.
- La crise de la moralité (Convent 1946).
- Droits et devoirs de l'individu dans la Société moderne (Convent 1948).
- La défense de l'Humanisme à l'ère atomique (Convent 1952).
- Le problème de la neutralité dans les Services publics (Convent 1952), etc...

Dans l'ordre économique et social

- Création d'un Ministère du Travail et d'un Code du Travail (Convent 1902).
- Le problème de l'habitat et des logements à « bon marché » (Convent 1902).
- Le crédit agricole.
- Le crédit au travail (Convent 1908).
- Réforme du salariat. Etude de la socialisation des moyens de production et d'échange (Convent 1903).
- Le problème des nationalisations (Convents 1903, 1921, 1930).
- L'alcoolisme. Conséquences morales et sociales (Convent 1910).

- Le problème de la prostitution (Convent 1910).
- Préparation des cahiers économiques et sociaux de la démocratie au 20^e siècle (Convent 1906).
- Le capitalisme est-il viable ? La Société de demain. Vers quelle forme elle évolue et comment aider à son évolution (Convent 1922).
- Les principes d'une nouvelle économie sociale à base distributive (Convent 1936).
- Moyens pratiques de réaliser une meilleure répartition du revenu national et de réformer les circuits de distribution (Convent 1953), etc...

Dans l'ordre extérieur

- Réforme de l'organisation des Colonies et, en particulier, de l'Algérie (Convent 1906).
- Statut organique le plus favorable à chaque Colonie. Rapports commerciaux entre la Métropole et ses Colonies, et entre Colonies (Convent 1910).
- Action de la Métropole pour sauvegarder l'Union Française (Convent 1954).
- La Paix mondiale et la Franc-Maçonnerie (Convent 1919).
- La Société des Nations (Convent 1920).
- La guerre. Ses conséquences. Moyens de la prévenir (Convent 1923).
- Les relations franco-allemandes et franco-russes (Convent 1924).
- Etude des doctrines fascistes et des moyens de les combattre (Convent 1933).
- Bases d'une organisation rationnelle de la Paix (Convent 1938).
- Etude d'un Gouvernement mondial (Convent 1947).
- La civilisation européenne est-elle en décadence ? Les causes, les remèdes (Convent 1948).
- Action de la Franc-Maçonnerie pour la Paix (Convent 1951), etc...

Dans l'ordre législatif

- Réforme de l'Enseignement. Suppression du baccalauréat (Convent 1900).
- Le statut des Fonctionnaires (Convent 1907).
- La Sécurité Sociale (Convents 1910, 1954).
- Décentralisation administrative (Convent 1919).

- Réforme de la Magistrature.
- Réforme du système fiscal (Convent 1901, 1920, 1923, 1933).
- Réforme du Code de Justice militaire (Convent 1921).
- Réforme de l'Etat en vue de la réalisation de l'idéal démocratique (Convent 1936).
- Protection de la liberté individuelle (Convent 1949).
- De la laïcité sur le plan gouvernemental, administratif, judiciaire, de l'Enseignement (Convent 1953), etc..

Conclusions

Avec tous les Francs-Maçons du Monde, le Grand Orient continue de travailler selon les seules dispositions des Constitutions d'Anderson 1723, traduites dans sa Constitution moderne de 1877.

Indulgent à ses adversaires qui sont ceux de la liberté, il sait que beaucoup d'hommes sont faibles et que beaucoup de cerveaux restent ignorants ou prisonniers.

Le Grand Orient de France défend avec acharnement sur le terrain des principes la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, la cause du progrès social et les œuvres efficaces de tous ceux qui cherchent la Paix entre les Nations.

Forte de sa haute valeur morale, la Franc-Maçonnerie sait que ses adeptes se comporteront en dehors des Ateliers, quelle que soit leur libre attitude politique, en citoyens fidèles, en bons chefs de famille, en travailleurs irréprochables, en patriotes éclairés, faisant valoir par leur exemple la force de leur idéal.

Elle les encourage à développer leurs facultés, à augmenter leur savoir par le travail et par la discussion avec les autres membres.

Elle accorde sa plus haute estime et son entière confiance à ceux de ses membres qui règlent leur conduite sur ces principes. Elle accorde ses plus hautes distinctions à ceux qui lui restent fidèles toute leur vie.

Elle sait être bienveillante à ceux qui sollicitent de participer à ses travaux. Elle considère comme un devoir de leur montrer le chemin du travail personnel pour essayer d'atteindre la Vérité et tout d'abord la connaissance de soi-même.

Elle ne s'accorde pas le droit de repousser ceux de ses membres qui restent fidèles aux conceptions de leur enfance

ou à l'envoûtement de leur éducation ou de leur milieu social. Elle espère seulement qu'à la longue, ils s'amélioreront à leur tour.

Elle ne rejette de son sein que ceux qui trahissent consciemment ses principes, ou ceux qui se sont montrés indignes dans leur vie profane d'être considérés comme des hommes d'honneur et de probité.

Elle n'est ni un Parti, ni une Eglise. Elle est le « Centre de l'Union » où l'on vient polir ses pensées, les confronter à celle des autres Frères également épris du même idéal de concorde et de fraternité universelles, affirmer ses conceptions et atteindre une haute conscience au service de ses idées, de ses devoirs envers soi-même, envers la famille, envers la Patrie et envers l'Humanité, somme de toutes les « Patries humaines ».

Tout homme « libre et de bonnes mœurs » trouve au Grand Orient de France les éléments d'une meilleure connaissance de soi, d'un meilleur service humain. La seule place proposée au néophyte est un engagement dans la lutte pour s'améliorer, pour éclairer les autres hommes et pour se dévouer à tous.

Ainsi, en ce milieu du 20^e siècle, la Maçonnerie du Grand Orient de France est toujours, au-dessus des tempéraments, des personnes, des opinions, des milieux sociaux et des croyances individuelles, la *mère des hommes véritables*.

La Franc-Maçonnerie ne se dissimule pas les multiples difficultés de la tâche qu'elle s'est fixée. Elle sait que le jour est encore éloigné, qui verra le triomphe de ses idées. Mais elle est confiante dans la valeur de l'idéal de compréhension mutuelle et de large humanité qui est le sien. Elle est d'ailleurs aidée par la marche inéluctable du progrès technique, qu'elle entend mettre au service du développement spirituel et de l'équipement matériel des masses humaines. Elle est donc certaine, tant qu'il y aura des êtres dignes du nom d'homme, capables de penser juste et d'aimer avec leur cœur, qu'elle répondra à l'espoir de libération des esprits, de justice sociale et de Paix.

Elle entend traduire dans les faits sa devise qui résume dans son admirable concision ses efforts séculaires, cette devise déjà inscrite au fronton de nos édifices publics, la seule formule sacrée de ses réunions : Liberté, Egalité, Fraternité.

LE GRAND ORIENT DE FRANCE

Septembre 1955.